

Position Fiscale

Sommaire

Les [Positions fiscales](#) vous permettent de créer des règles pour adapter automatiquement les taxes et les comptes utilisés sur vos devis, vos commandes ou vos factures.

Elles peuvent être appliquées automatiquement ou en fonction de certaines règles, manuellement sur un devis, ou encore être attribuées à un contact particulier.

Configurer les positions fiscales

Attention: Les positions fiscales sont déjà préconfigurées sur votre base de données. Nous vous conseillons de contacter le support OpenFire avant toutes modifications. De plus, dans un contexte multi-société, la position fiscale doit être définie depuis chacune des sociétés.

Vous pouvez paramétrer et consulter les positions fiscales depuis le menu **Comptabilité > Configuration > Taxes > Position fiscale**.

Pour chaque position fiscale, vous trouverez un onglet [correspondance des taxes](#) contenant:

- Le champ [Taxe par défaut](#) permet de saisir la taxe à utiliser quand aucune taxe n'est renseignée dans le produit ni dans sa catégorie ;
- Une [table de correspondance des taxes](#). Ce tableau permet de remplacer une taxe par une autre. Ainsi, je peux définir que la taxe [TVA de base \(vente\)](#) qui est celle définie par défaut sur les articles soit remplacée par la taxe [TVA collectée Vente 5.5%](#) lorsque je sélectionne la position fiscale [Vente 5.5](#)

Positions fiscales / VEN-5.5

MODIFIER CRÉER

Pièce(s) jointe(s) ▼ Action ▼

Position fiscale	VEN-5.5	Détection automatique	<input type="checkbox"/>
Actif	<input checked="" type="checkbox"/>		
Société	Société 1		

Correspondance des taxes [Affectation des comptes](#)

Taxes par défaut TVA collectée (vente) 5,5%

Taxe sur l'article	Taxe à appliquer
TVA de base (vente)	TVA collectée (vente) 5,5%
TVA de base Acompte (vente)	TVA collectée (vente) 5,5% TTC

 [Plus d'information sur le paramétrage des taxes](#)

Application automatique

Vous pouvez configurer vos positions fiscales pour qu'elles soient appliquées automatiquement, selon un ensemble de conditions.

Pour se faire, ouvrez la position fiscale que vous souhaitez modifier et cliquez sur [Détecter automatiquement](#). Vous pouvez configurer quelques conditions :

Détecter automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/>
TVA requise	<input type="checkbox"/>
Groupe de pays	<input type="text"/>
Pays	France
États fédéraux	<input type="text"/>
Intervalle de code postal	De 0 à 0

- [TVA requise](#) : Le numéro de TVA doit être indiqué dans le formulaire de contact du client.
- [Groupe de pays / Pays](#) : cela permet d'appliquer la position fiscale dès lors que le pays en question est renseigné sur une fiche contact.

Assigner une position fiscale à un partenaire

Vous pouvez définir manuellement quelle position fiscale doit être utilisée par défaut pour un partenaire spécifique. Pour cela, rendez-vous sur la fiche du contact, puis dans l'onglet **Comptabilité**:

Contacts & Adresses Notes internes Ventes & Achats Helpdesk Tickets Historique **Comptabilité** Marketing Localisation

Ventes

Conditions de Paiement Client

Politique de facturation

Total du compte client

Niveau de confiance que vous avez avec ce débiteur

Information

Registre de la société

Note : le mandat SEPA (R) [Chercher plus...](#)

Position fiscale	VEN-5.5
------------------	---------

Dans l'exemple ci-dessus, la position fiscale Ven-5.5 sera définie par défaut lorsqu'un devis ou un bon de commande sera fait pour ce contact.

[+](#) Plus d'information sur [la gestion des contacts](#)

Commentaires